

RER D

Mode

train-RER

Départements

75 77 78 91
92 93 94 95

Correspondances

M 1 M 2 M 4
M 5 M 7 M 11
M 12 M A M C
T 1 T 2 T 3 T 4 T 5
H R

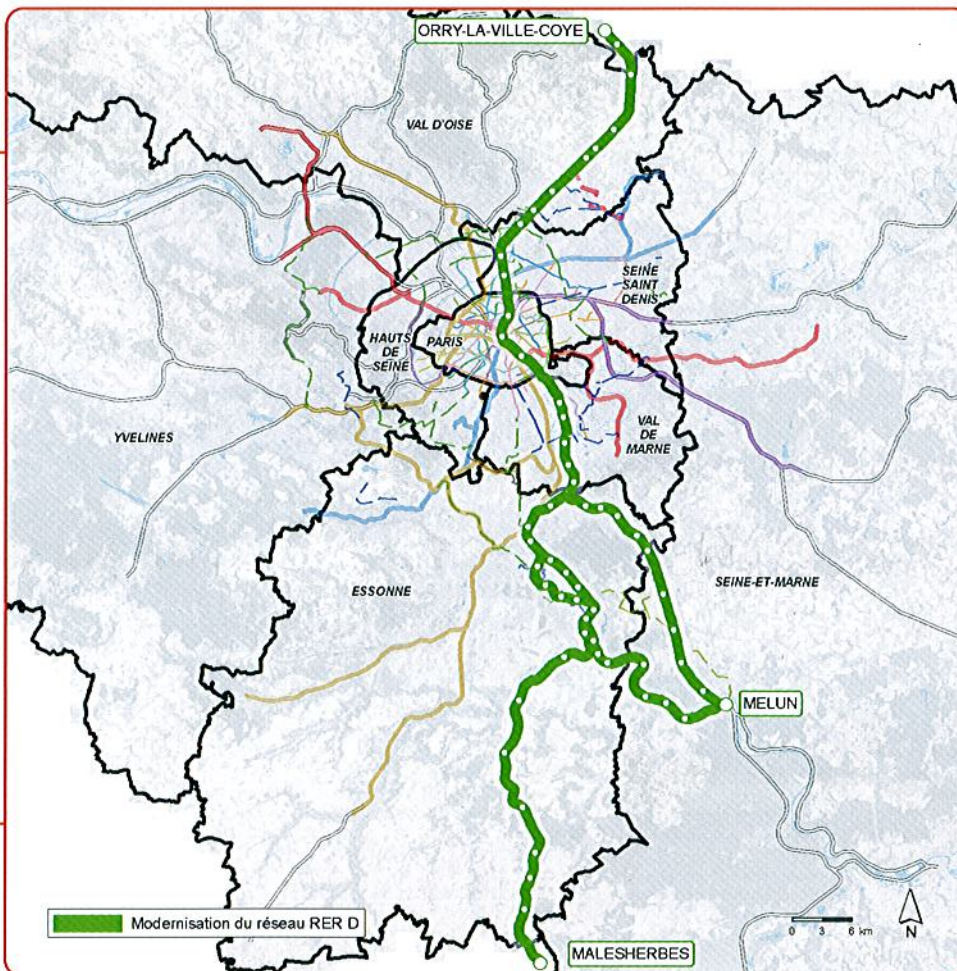
Février 2011

Fiche 1.3

Avant-projet RER D

Le projet

- L'avant-projet fait suite au schéma de principe du RER D, décidé par le STIF au Conseil du 8 juillet 2009. L'objectif est de réaliser les aménagements nécessaires en vue de gagner en régularité, tout en offrant une desserte nettement renforcée par rapport au service annuel 2010.



Les bénéficiaires voyageurs

- **Facilité :**
meilleure desserte,
davantage d'arrêts.
- **Fréquence :**
12 trains par heure dans
la partie nord.
- **Régularité :**
meilleure résistance
aux perturbations.
- **Intermodalité :**
une interconnexion forte
avec le TVM.
- **Urbanisme :**
une desserte en phase avec
les lieux de vie et d'emploi.

Les coûts estimatifs

11,992 M€ sont financés pour les études d'avant-projet.

À cette somme s'ajoutent 360 000 € pour les études du programme gare.

Les travaux à prévoir pour le service annuel 2014 représentent un montant de 120 M€.

Le programme gare représente 70 M€ supplémentaires.

Les chiffres-clés

160 km de tracé

57 stations

520 000 voyageurs/jour attendus

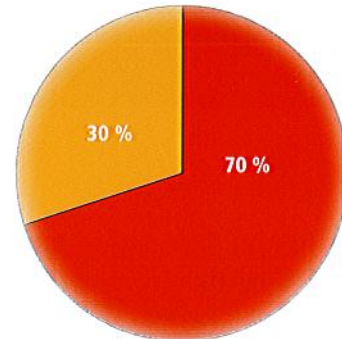
La maîtrise d'ouvrage

Conformément à la loi du 13 février 1997, RFF est maître d'ouvrage pour les éléments de l'infrastructure du réseau ferré national.

La SNCF assure la maîtrise d'ouvrage des biens dévolus à l'exploitation.

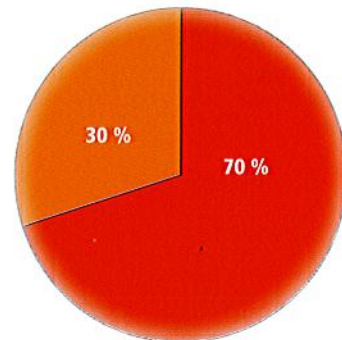
Le financement des études

Les études d'avant-projet sont financées comme suit :



● Région Île-de-France ● État

Les études du programme gare sont financées comme suit :



● Région Île-de-France ● STIF

Le calendrier de travail

Les principales étapes :

